



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n°2009-1510 – SUNSTONE PJT  
dossier lié n° 9400406

Maisons-Alfort, le 26 novembre 2009

## AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
SUNSTONE PJT, identique à TCHAO PLUS DT

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par TRADI-AGRI, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SUNSTONE PJT.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence TCHAO PLUS DT, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9400406, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour SUNSTONE PJT est bien strictement identique à celle déclarée pour TCHAO PLUS DT ;

Considérant que les attestations d'engagements de fourniture et d'approvisionnement de la préparation d'origine entre TRADI-AGRI et MONSANTO AGRICULTURE S.A.S. ont été fournies ;

Considérant l'avis de l'Afssa du 20 août 2007 relatif à la demande de réexamen de la préparation TCHAO PLUS DT suite à l'inscription de la substance active glyphosate à l'annexe I de la directive 91/414/CEE ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SUNSTONE PJT, présentée par TRADI-AGRI , mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit TCHAO PLUS DT.**

**Marc MORTUREUX**